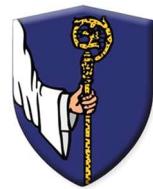


Commune mixte de Lajoux



RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2023



RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2023

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.
- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.
- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) des annexes (a à h).

Table des matières

1. Introduction	3
2. Synthèse	4
3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2.....	5
4. Résultats	6
5. Compte de résultats	13
6. Compte des investissements	27
7. Bilan	30
8. Annexes aux comptes annuels	35
9. Proposition de l'exécutif	55
10. Approbation des comptes annuels	56

1. Introduction

Les comptes annuels sont remis au Délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la commune ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au Délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2. Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Durant l'année 2023, un nouveau règlement communal relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) a été voté, ainsi qu'un nouveau règlement communal relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE). Il y a également eu une modification de l'art. 87 du règlement relatif au statut du personnel de la commune mixte de Lajoux.

b) Les investissements et les projets importants

La construction de la nouvelle station naturelle d'épuration (SNEP) a été terminée en 2023. Le Plan d'aménagement local (PAL) a débuté en fin d'année 2023 et se poursuivra deux ans. La première partie de l'assainissement de l'éclairage communal en LED a été terminée sur 2023 avec la traversée du village. L'investissement sera clôturé courant 2024 avec les quartiers et la mise en place de la solution « dynamique ».

c) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

CHF 6'697'688 – Diminution de l'endettement de CHF 400'587 à la suite du très bon résultat de l'exercice sous revue. Les investissements ont pu être payés sans devoir générer de nouveaux emprunts et une partie de ceux-ci ont également pu être remboursés.

d) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Augmentation des capitaux propres de CHF 347'217. La principale raison de cette hausse concerne l'attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 371'205. Les financements spéciaux du capital propre diminuent de CHF 31'777, notamment à cause du prélèvement sur le fonds forestier (CHF 46'371).

e) Appréciation de l'exécutif

L'exercice 2023 a été bon, notamment grâce à des recettes d'impôts extraordinaires et une diminution importante des coûts de fonctionnement. Des projets de longue date ont été terminés cette année. Les investissements à réaliser restent importants, avec notamment la deuxième partie de l'éclairage communal en LED, l'assainissement des bâtiments communaux, le plan général d'alimentation en eau (PGA), le nouveau plan d'aménagement local (PAL) et la réfection des routes communales notamment. Une étude sera également effectuée sur l'exercice 2024 quant à la faisabilité d'un nouveau bâtiment en remplacement de l'actuel bâtiment de la voirie et du SIS La Courtine.

3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2023 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

3.2 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

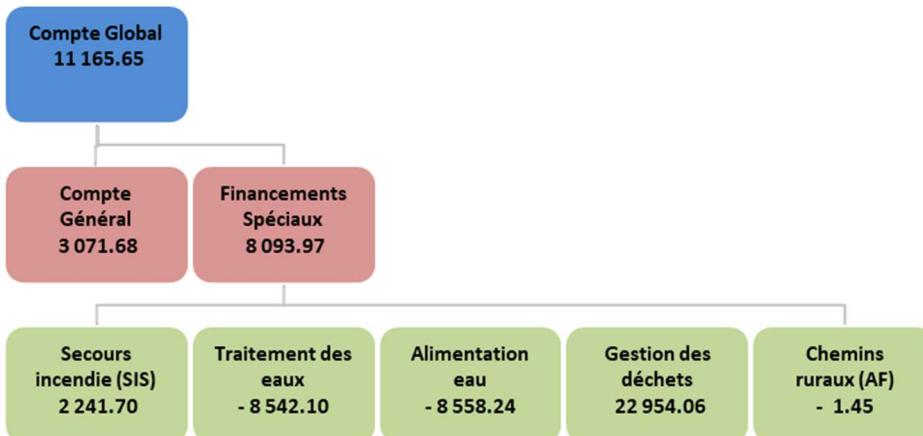
Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.3 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

4. Résultats



4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	11'165.65	-13'220.00	54'270.14
900	Compte général	3'071.68	-62'690.00	-70'858.69
901	Clôture des financements spéciaux	8'093.97	49'470.00	125'128.83
400	Impôts directs, personnes physiques	1'947'245.34	1'478'400.00	1'550'453.62
401	Impôts directs, personnes morales	56'189.50	50'400.00	74'341.35
4021	Impôts fonciers	191'185.65	132'900.00	127'185.20
5 ./ .6	Investissements nets	215'265.97	690'000.00	1'375'513.94

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	3'558'207.92
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	3'827'153.91
	Résultat de l'activité d'exploitation	268'945.99
34	Charges financières	72'852.00
44	Revenus financiers	186'271.63
	Résultat provenant de financement	113'419.63
	Résultat opérationnel	382'365.62
38	Charges extraordinaires	371'205.37
48	Revenus extraordinaires	5.40
	Résultat extraordinaire	-371'199.97
	Résultat total, compte de résultats	11'165.65

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	800'065.97
590	Report au bilan des recettes	584'800.00
	Résultat du compte des investissements	215'265.97

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	11'165.65
33 +	Amortissement du patrimoine administratif	343'843.12
35 +	Attributions aux financements spéciaux	6'587.00
45 -	Prélèvement sur les financements spéciaux	46'371.15
364 +	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365 +	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366 +	Amortissements des subventions des investissements	-
389 +	Attributions aux capitaux propres	371'205.37
4490 -	Revalorisation du patrimoine financier	-
489 -	Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash flow)	686'429.99
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	215'265.97
	Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	471'164.02

Commentaires :

Le cash-flow dégagé par l'activité de la commune représente CHF 686'430. Avec des investissements nets représentant CHF 215'266 pour l'année 2023, l'excédent de financement s'élève à CHF 471'164.

A titre de comparaison, l'autofinancement pour l'exercice précédent, qui était déjà très bon, était de CHF 252'975, ce qui représente une amélioration de CHF 433'455.

Comme mentionné plus tôt, l'endettement a diminué de CHF 400'587 et va encore certainement diminuer sur le prochain exercice, puisqu'une partie des subventions a été versée dans les quatre premiers mois de 2024.

4.5 Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	208'751.43
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	205'808.30
	Résultat de l'activité d'exploitation	-2'943.13
34	Charges financières	5'615.11
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-5'615.11
	Résultat opérationnel	-8'558.24
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.30 / 90110.30	Résultat total, compte de résultats	-8'558.24

Commentaires :

Le financement spécial de l'approvisionnement en eau boucle avec un excédent de charges de CHF 8'558. Le résultat s'explique par une augmentation importante des réparations des fuites par rapport à l'année dernière (CHF 32'306 contre CHF 3'977). Les revenus générés par l'activité sont stables. À la suite de l'augmentation des fuites, le montant des achats d'eau au SEF, l'imputation des heures du personnel communal, ainsi que la sous-traitance pour la réparation et la remise en état des routes ont pris l'ascenseur. Malgré cela, le service reste proche de l'équilibre et dispose d'un financement spécial enregistré sous capital propre de CHF 95'470. Dès l'exercice 2024, le nouveau règlement entrera en force et il faudra réévaluer le résultat de l'activité pour voir si les taxes permettent de réaliser l'équilibre de la tâche.

4.6 Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	173'485.06
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	187'008.45
	Résultat de l'activité d'exploitation	13'523.39
34	Charges financières	22'065.49
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-22'065.49
	Résultat opérationnel	-8'542.10
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.20 / 90110.20	Résultat total, compte de résultats	-8'542.10

Commentaires :

Le financement spécial de l'assainissement des eaux présente un excédent de charges de CHF 8'542. Le résultat contraste avec l'exercice précédent qui s'était soldé sur un excédent de produits de CHF 79'101. Le chiffre d'affaires est passé de CHF 160'569 en 2022 à CHF 187'008 pour l'année sous revue, mais comme la nouvelle SNEP a été activée, les charges liées à celle-ci ont pris l'ascenseur. Les amortissements ont augmenté de CHF 60'862 avec l'activation de l'immobilisation, tout comme les charges de personnel (CHF 32'367) compte tenu des heures effectuées pour la mise en fonction. Dès le prochain exercice, le nouveau règlement sera mis en place afin d'évaluer si les nouvelles taxes sont adaptées à l'activité.

4.7 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	63'744.43
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	86'817.60
	Résultat de l'activité d'exploitation	23'073.17
34	Charges financières	119.11
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-119.11
	Résultat opérationnel	22'954.06
38	Charges extraordinaire	-
48	Revenus extraordinaire	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.40 / 90110.40	Résultat total, compte de résultats	22'954.06

Commentaires :

Le financement spécial de la gestion des déchets présente un excédent de produits pour l'année 2023. Le chiffre d'affaires est resté quasiment identique à l'année dernière avec une légère baisse de CHF 2'166. Les coûts, en revanche, ont nettement diminué (presque CHF 10'000). Les principales raisons de cette baisse sont les déchets encombrants (CHF 3'560), les déchets inertes (CHF 1'144) et le papier/carton (CHF 980). Le prochain exercice devra permettre de définir si une baisse des taxes peut être effectuée.

4.8 Résultat du financement spécial « Chemin ruraux (812) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	43'663.15
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	43'661.70
	Résultat de l'activité d'exploitation	-1.45
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	-1.45
38	Charges extraordinaire	-
48	Revenus extraordinaire	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.94 / 90110.94	Résultat total, compte de résultats	-1.45

Commentaires :

Historiquement, les produits de la taxe des chemins étaient déduits des coûts de la voirie. Comme il s'agit d'un financement spécial, il doit être comptabilisé en tant que tel avec un équilibre de la tâche. Pour l'année 2023, comme toutes les immobilisations qui concernent les chemins ruraux n'avaient pas été imputés séparément, un transfert de charges a été effectué pour équilibrer le financement spécial. Dès l'exercice 2024, des transferts seront effectués afin de connaître précisément les charges qui concernent ce secteur. Dans le détail, les revenus d'exploitation s'élèvent à CHF 43'662. Les charges d'entretien des routes imputées représentent CHF 26'963 et pour équilibrer, une imputation interne de CHF 16'700, comprenant les amortissements, les intérêts et les charges de personnel de la voirie a été effectuée.

4.9 Résultat du financement spécial « SIS (150) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	61'317.85
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	63'759.55
	Résultat de l'activité d'exploitation	2'441.70
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	2'441.70
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	2'441.70

Commentaires :

Comme pour les deux années précédentes, le SIS La Courtine boucle avec un excédent de produits. L'augmentation des charges de CHF 10'426 a été compensée par CHF 7'075 d'augmentation des recettes. La répartition entre Lajoux et Les Genevez est restée stable, passant de 52.05/47.95 à 52.01/47.99 entre 2022 et 2023. L'excédent de produits est attribué au fonds qui s'élève désormais à environ CHF 20'890.

5. Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	521'343.35	-	504'940.00	-	544'459.32	-
31 Charges de biens et services et autres ch.	880'760.37	-	797'860.00	-	844'612.26	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	343'843.12	-	194'070.00	-	282'477.60	-
34 Charges financières	72'852.00	-	74'740.00	-	67'634.10	-
35 Attributions aux financements spéciaux	6'587.00	-	9'200.00	-	4'699.00	-
36 Charges de transfert	1'805'674.08	-	1'792'650.00	-	1'891'180.97	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	371'205.37	-	-	-	2'270.00	-
3 Total des charges	4'002'265.29	-	3'373'460.00	-	3'637'333.25	-

REVENUS	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40 Revenus fiscaux	-	2'334'085.49	-	1'754'600.00	-	1'886'970.12
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	735'045.57	-	693'800.00	-	717'610.71
43 Revenus divers	-	2'841.11	-	6'800.00	-	6'556.84
44 Revenus financiers	-	186'271.63	-	220'340.00	-	182'407.68
45 Prélèvements sur les financements spéc.	-	46'371.15	-	-	-	88'471.70
46 Revenus de transfert	-	708'810.59	-	684'700.00	-	807'699.24
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	5.40	-	-	-	1'887.10
4 Total des charges		- 4'013'430.94	-	3'360'240.00	-	3'691'603.39

CLÔTURE	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90 Clôture du compte de résultats	28'267.44	17'101.79	56'720.00	69'940.00	125'128.83	70'858.69

Commentaires :

Charges

Les charges de personnel sont en baisse par rapport à l'exercice précédent (-4.25%). Le nombre d'ETP est passé de 4.3 à 4.175 avec des diminutions de 10% et 2.5% sur le secteur administration. Le personnel de la voirie et d'exploitation reste stable.

Légère augmentation des charges de biens et services et autres charges. Les variations les plus importantes concernent les honoraires externes, notamment pour la création des nouveaux règlements (RETE et RAEP), pour la révision du plan d'aménagement local (PAL) et l'aspect conception d'évolution du paysage. Les autres variations concernent l'entretien courant du patrimoine administratif (+CHF 46'994) avec l'entretien des chemins ruraux (+11'759) et les fuites d'eau (+CHF 33'006). L'entretien des machines, appareils, véhicules et outils baisse par rapport à l'exercice précédent (-CHF 20'492).

Augmentation très importante des charges d'amortissements. Le changement majeur est la mise en fonction de la nouvelle SNEP, qui fait bondir les amortissements sur les ouvrages de génie civil de CHF 32'025 à CHF 86'786. Des transferts de la zone agricole selon les désignations des valeurs officielles ont permis d'effectuer des amortissements importants sur les forêts. Toutes les forêts sont dès lors valorisées à CHF 1 chacune, tandis que les pâturages et pâturages boisés sont évalués selon leur valeur officielle. Les amortissements non planifiés diminuent par rapport à 2022, mais CHF 46'371 ont tout de même pu être amortis sur l'exercice à la suite d'un prélèvement dans le fonds d'exploitation forestier.

Dans les charges financières, augmentation de CHF 5'218. Les intérêts augment de CHF 12'632 à CHF 69'810, soit une augmentation de 22% malgré la baisse des emprunts. Les taux arrivés à échéance étaient compris entre 0.6 et 1%, alors que les prolongations se négocient entre 1.75 et 2%. A noter également que les capitaux sont actuellement plutôt sur du court terme ou à taux variables.

Pour les charges de transfert, la diminution est due à la récupération des charges liées à la prévoyance sociale l'année dernière. Sans cela, les charges pour les communes ont tendance à augmenter.

Des charges extraordinaires pour un montant de CHF 371'205 ont été effectuées. Il s'agit d'une attribution à la réserve de politique budgétaire qui la fait passer de CHF 178'795 en 2022 à CHF 550'000 en 2023.

Revenus

Les revenus fiscaux augmentent de CHF 447'115, soit 23.7%. Cette hausse est expliquée par plusieurs facteurs. Les recettes fiscales des personnes physiques ont été plus importantes que l'année dernière, tant au niveau des revenus (+CHF 279'961) que de la fortune (+CHF 90'162). Des variations importantes ont été constatées sur les corrections des années antérieures. Les impôts à la source suivent la même courbe, avec une augmentation de CHF 26'670. Pour les personnes morales, il y a cependant une baisse de CHF 18'152. Les autres impôts suivent la courbe des personnes physiques (+CHF 69'445), notamment grâce aux impôts sur les gains en capital (+CHF 24'103) et les taxes immobilières (+CHF 19'068). Le transfert des taxes des chemins dans les revenus des autres impôts explique également cette différence (+CHF 43'662).

Les taxes encaissées augmentent légèrement de CHF 17'435. Le transfert des taxes des chemins est compensé par l'augmentation des autres taxes, notamment sur les eaux usées (+CHF 26'982) et les ventes de grumes (+CHF 52'105).

Les revenus financiers restent stables (+CHF 3'864). L'évolution la plus importante concerne les locations de la Maison des Œuvres, avec une augmentation de CHF 4'215.

Pour les revenus de transfert, la diminution est due à la récupération des produits liés à la prévoyance sociale l'année dernière. La contribution de la péréquation financière diminue de CHF 128'327, tandis que les refacturations aux services autofinancés ont augmenté de CHF 56'087.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	352'972.95	42'364.80	342'250.00	33'450.00	370'988.33	40'216.41
Excédent de produits/charges	-	310'608.15	-	308'800.00	-	330'771.92
1 Ordre et sécurité publics - défense	76'329.23	78'970.30	67'070.00	63'100.00	72'909.71	79'853.50
Excédent de produits/charges	2'641.07	-	-	3'970.00	6'943.79	-
2 Formation	1'118'946.96	199'629.06	1'129'410.00	211'950.00	1'117'126.15	210'024.17
Excédent de produits/charges	-	919'317.90	-	917'460.00	-	907'101.98
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	170'580.53	31'125.66	172'930.00	22'600.00	200'860.27	36'194.01
Excédent de produits/charges	-	139'454.87	-	150'330.00	-	164'666.26
4 Santé	3'866.99	-	4'450.00	-	5'322.65	200.00
Excédent de produits/charges	-	3'866.99	-	4'450.00	-	5'122.65
5 Prévoyance sociale	745'937.55	157'128.50	729'250.00	161'500.00	897'361.75	167'543.50
Excédent de produits/charges	-	588'809.05	-	567'750.00	-	729'818.25
6 Traffic et télécommunication	364'255.57	187'156.65	347'310.00	203'700.00	379'225.82	178'925.36
Excédent de produits/charges	-	177'098.92	-	143'610.00	-	200'300.46
7 Protection de l'environnement – amén. terr.	510'791.56	482'514.35	420'030.00	447'250.00	416'126.14	524'287.14
Excédent de produits/charges	-	28'277.21	27'220.00	-	108'161.00	-
8 Economie publique	293'005.26	317'694.55	161'960.00	187'790.00	184'481.54	208'000.59
Excédent de produits/charges	24'689.29	-	25'830.00	-	23'519.05	-
9 Finances et impôts	438'302.03	2'578'404.76	99'970.00	2'143'290.00	167'337.06	2'366'494.74
Excédent de produits/charges	2'140'102.73	-	2'043'320.00	-	2'199'157.68	-
Totaux	4'074'988.63	4'074'988.63	3'474'630.00	3'474'630.00	3'811'739.42	3'811'739.42

Commentaires :

Administration générale : Baisse de plus de 6% des charges relatives à l'administration générale (-CHF 20'164). Comme il n'y a pas eu d'élections, les frais liés diminuent de CHF 3'052. Les charges relatives au conseil communal restent stables. L'administration communale diminue ses coûts (-CHF 16'597) avec notamment la diminution des effectifs de 0.125 ETP au niveau de la finance.

Ordre et sécurité publics – Défense : Excédent de produits pour cette classification administrative (CHF 2'641). Au niveau du contrôle des habitants et des constructions, CHF 120 d'excédent de produits contre CHF 700 d'excédent de charges au budget. La gestion des cadastres permet également de dégager un léger excédent de produits (CHF 2'896), tout comme le service d'incendie et de secours (CHF 2'242). Le seul excédent de charges concerne la défense, avec CHF 2'556 pour la protection civile et la défense militaire.

Formation : Augmentation des charges pour ce secteur, lié au nombre d'habitants de l'année précédente (part croissante pour la Commune de Lajoux entre 2021 et 2022, passant de 701 à 705 habitants). Le degré primaire subit une légère hausse des charges (CHF 9'072), contrairement au degré secondaire qui reste stable (-CHF 794). Les charges liées aux écoles spécialisées augmentent également (CHF 3'236), tout comme les autres fonctions de la formation (CHF 600).

Culture – Sports – Loisirs – Eglises : Diminution des charges de 15.3% (-CHF 25'211). Les coûts de la Maison des Œuvres baissent (-CHF 13'723), comme les Sports et loisirs (-CHF 10'115).

Santé : Coûts stables en légère baisse (CHF 1'256). La formation pour les défibrillateurs intervient tous les deux ans (env. CHF 1'000), pas de charge sur cet exercice.

Prévoyance sociale : Diminution des coûts de CHF 141'009. L'année dernière, une charge supplémentaire avait été concédée parce que la charge historiquement constatée était celle de l'année précédente. La charge du secteur Vieillesse et survivants reste stable (+CHF 483), comme celle des Familles et de la jeunesse (-CHF 40) et du Chômage (+CHF 1'663).

Trafic – Transports – Télécommunications : Diminution des coûts de CHF 23'202 pour cette classification administrative. La circulation routière représente une baisse de CHF 14'809. Comme le service autofinancé Améliorations structurelles a été créé, les revenus diminuent, cependant, les imputations internes aux autres services augmentent pour compenser cette baisse. Les coûts de l'éclairage public restent très élevés, mais l'année 2024 devra voir apparaître des baisses importantes avec la mise en place de l'éclairage LED. Les amortissements des nouveaux luminaires représentent environ CHF 3'000. Les coûts du bâtiment de la voirie augmentent de CHF 4'551 à cause du matériel de chauffage (+CHF 6'912).

Protection de l'environnement – Aménagement du territoire : Excédent de charges pour la première fois depuis la mise en place du MCH2. L'approvisionnement en eau passe d'un excédent de produits de CHF 25'252 à un excédent de charges de CHF 8'558 à cause des fuites importantes. L'assainissement des eaux fait pareil en passant d'un excédent de produits de CHF 79'106 à CHF 8'542 d'excédent de charges avec l'amortissement sur la nouvelle SNEP. La gestion des déchets améliore son résultat avec CHF 22'954 d'excédent de produits, contre CHF 15'184 l'année dernière. Dans l'aménagement du territoire, des charges ont déjà imputées sur l'exercice 2023 pour la révision du PAL (CHF 26'508), avec notamment la conception d'évolution du paysage.

Economie publique : Excédents de produits de CHF 24'689. Pour l'agriculture, augmentation des revenus avec les taxes de chemins dans les améliorations structurelles. Les intérêts pour les pâturages diminuent à la suite des transferts du patrimoine administratif dans les comptes selon leur valeur officielle. Au niveau de la sylviculture, augmentation importante des ventes (+CHF 52'105). Un prélèvement sur le fonds d'exploitation de CHF 46'371 a permis de réaliser un amortissement non planifié. Les transferts de l'agriculture en sylviculture pour les forêts situées sur les terrains agricoles ont généré CHF 46'821 d'amortissements. Afin d'évaluer correctement le résultat de la sylviculture, il faudrait enlever ce montant des charges.

Finances – Impôts : L'excédent de produits pour le secteur diminue par rapport à l'exercice précédent (-CHF 59'055). L'augmentation des recettes de CHF 211'910 est compensée par une attribution à la réserve de politique budgétaire (CHF 371'205). Dans le détail, les impôts augmentent de CHF 389'179, la péréquation financière diminue de CHF 128'327 et le résultat de l'administration de la fortune et de la dette augmente de CHF 7'582.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Compte	Libellé	Comptes Charges	2023 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	352,972.95	42,364.80	342,250.00	33,450.00	370,988.33	40,216.41
			310,608.15		308,800.00		330,771.92
01	Légitif et exécutif	34,223.43	203.00	37,290.00		36,117.24	
011	Légitif	3,054.18		6,440.00		6,291.84	
0110	Assemblée communale	631.50		740.00		817.50	
0116	Votations et élections	2,422.68		5,700.00		5,474.34	
012	Exécutif	31,169.25	203.00	30,850.00		29,825.40	
0120	Conseil communal	30,689.25	203.00	30,600.00		29,705.40	
0121	Commissions communales	480.00		250.00		120.00	
02	Services généraux	318,749.52	42,161.80	304,960.00	33,450.00	334,871.09	40,216.41
022	Services généraux et autres services	289,813.87	41,581.62	275,850.00	33,450.00	304,924.89	40,095.56
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	289,813.87	41,581.62	275,850.00	33,450.00	304,924.89	40,095.56
029	Immeubles administratifs	28,935.65	580.18	29,110.00		29,946.20	120.85
0290	Administration	28,935.65	580.18	29,110.00		29,946.20	120.85

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	76,329.23	78,970.30	67,070.00	63,100.00	72,909.71	79,853.50
		2,641.07			3,970.00	6,943.79	
14	Questions juridiques	12,195.30	15,210.75	13,400.00	13,600.00	19,507.10	23,169.20
140	Questions juridiques	12,195.30	15,210.75	13,400.00	13,600.00	19,507.10	23,169.20
1400	Administration	5,898.30	6,017.90	6,400.00	5,700.00	9,053.15	15,247.45
1401	Gestion du cadastre - mensuration officielle	6,297.00	9,192.85	7,000.00	7,900.00	10,453.95	7,921.75
15	Service d'incendie et de secours (SIS)	61,517.85	63,759.55	51,050.00	49,500.00	51,092.06	56,684.30
150	Service d'incendie et de secours (SIS)	61,517.85	63,759.55	51,050.00	49,500.00	51,092.06	56,684.30
1503	Service d'incendie et de secours (SIS) intercommunal	61,517.85	63,759.55	51,050.00	49,500.00	51,092.06	56,684.30
16	Défense	2,616.08		2,620.00		2,310.55	
161	Défense militaire	60.00		50.00		30.00	
1610	Administration	60.00		50.00		30.00	
162	Défense civile	2,556.08		2,570.00		2,280.55	
1620	Administration	2,556.08		2,570.00		2,280.55	

Compte	Libellé	Comptes Charges	2023 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
2	FORMATION	1,118,946.96	199,629.06	1,129,410.00	211,950.00	1,117,126.15	210,024.17
			919,317.90		917,460.00		907,101.98
21	Scolarité obligatoire	1,007,947.95	199,629.06	1,020,510.00	211,950.00	1,009,962.65	210,024.17
212	Degré primaire	697,638.64	197,595.86	695,510.00	203,050.00	698,342.90	207,372.17
2120	Administration - Cercle scolaire	60,953.10	26,942.35	58,950.00	25,390.00	56,034.90	24,518.50
2122	Enseignement du degré primaire	375,318.30		375,300.00		362,154.75	
2125	Transport - Cercle scolaire	112,984.96	112,837.01	123,210.00	122,920.00	118,940.50	118,711.32
2128	Bâtiments - Cercle scolaire - LX et GZ	148,382.28	57,816.50	138,050.00	54,740.00	161,212.75	64,142.35
213	Degré secondaire I	308,154.70	2,033.20	323,000.00	8,900.00	309,567.80	2,652.00
2130	Administration	70,376.70		83,600.00		76,611.50	
2132	Enseignement du secondaire I	229,989.57		231,700.00		224,891.20	
2135	Transport	7,788.43		7,700.00	6,400.00	8,065.10	
2138	Locaux école ménagère (bâtiment école primaire)		2,033.20		2,500.00		2,652.00
219	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	2,154.61		2,000.00		2,051.95	
2199	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	2,154.61		2,000.00		2,051.95	
22	Ecole spécialisées	101,299.01		99,500.00		98,063.50	
220	Ecole spécialisées	101,299.01		99,500.00		98,063.50	
2202	Enseignement spécialisé	101,299.01		99,500.00		98,063.50	
29	Autres fonctions de la formation	9,700.00		9,400.00		9,100.00	
299	Formation non mentionnée ailleurs	9,700.00		9,400.00		9,100.00	
2990	Administration	9,700.00		9,400.00		9,100.00	

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	170,580.53	31,125.66	172,930.00	22,600.00	200,860.27	36,194.01
			139,454.87		150,330.00		164,666.26
32	Autres fonctions de la culture	127,228.63	31,125.66	122,380.00	22,600.00	146,418.57	36,194.01
321	Bibliothèques et médiathèques	12,130.00		11,350.00		11,975.00	
3210	Prestations et activités Bibliobus	12,130.00		11,350.00		11,975.00	
322	Musique et théâtre	1,800.00		1,200.00		1,350.00	
3222	Musique	1,800.00		1,200.00		1,350.00	
329	Autres fonctions de la culture	113,298.63	31,125.66	109,830.00	22,600.00	133,093.57	36,194.01
3294	Manifestations, échanges, séjours et camps	7,407.64		7,680.00		8,109.90	
3298	Maison des Oeuvres - Frais d'exploitation	102,778.99	31,125.66	99,050.00	22,600.00	121,570.67	36,194.01
3299	Autres fonctions de la culture	3,112.00		3,100.00		3,413.00	
34	Sports et loisirs	41,858.25		48,800.00		52,935.35	
341	Sports	39,122.50		46,300.00		49,237.20	
3411	Contributions au centre de loisirs CL	37,472.50		45,000.00		47,537.20	
3419	Autres fonctions des sports	1,650.00		1,300.00		1,700.00	
342	Loisirs	2,735.75		2,500.00		3,698.15	
3420	Administration	2,735.75		2,500.00		3,698.15	
35	Eglises et affaires religieuses	1,493.65		1,750.00		1,506.35	
350	Eglises et affaires religieuses	1,493.65		1,750.00		1,506.35	
3500	Administration	1,493.65		1,750.00		1,506.35	

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE	3,866.99		4,450.00		5,322.65	200.00
			3,866.99		4,450.00		5,122.65
43	Promotion de la santé et prévention	3,266.99		3,850.00		3,768.75	
432	Lutte contre les maladies	135.00		100.00		100.00	
4321	Finances et comptabilité	135.00		100.00		100.00	
433	Service médical et dentaire scolaire	3,131.99		3,750.00		3,668.75	
4333	Médecin et infirmière scolaires	3,131.99		3,000.00		3,038.90	
4335	Dentiste scolaire			750.00		629.85	
49	Autres fonctions et prestations de la santé publique	600.00		600.00		1,553.90	200.00
490	Autres fonctions et prestations de la santé publique	600.00		600.00		1,553.90	200.00
4908	Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobiliers	600.00		600.00		1,553.90	200.00

Compte	Libellé	Comptes		Budget		Comptes	
		Charges	2023 Produits	Charges	2023 Produits	Charges	2022 Produits
5	PREVOYANCE SOCIALE	745,937.55	157,128.50	729,250.00	161,500.00	897,361.75	167,543.50
			588,809.05		567,750.00		729,818.25
53	Vieillesse et survivants	240,671.35	2,510.00	240,500.00	2,450.00	240,429.20	2,751.20
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	6,147.40	2,510.00	6,000.00	2,450.00	6,000.00	2,751.20
5310	Administration	6,147.40	2,510.00	6,000.00	2,450.00	6,000.00	2,751.20
532	Prestations complémentaires (AVS)	228,178.00		228,500.00		229,147.00	
5322	Prestations complémentaires (AVS)	228,178.00		228,500.00		229,147.00	
533	Prestations pour retraités	6,345.95		6,000.00		5,282.20	
5332	Prestations pour retraités	6,345.95		6,000.00		5,282.20	
54	Famille et jeunesse	3,751.40		7,850.00	250.00	3,791.85	
545	Prestations pour familles	3,751.40		7,850.00	250.00	3,791.85	
5453	Prestations pour familles	3,751.40		2,850.00	250.00	3,178.85	
5455	Crèches et garderies			5,000.00		613.00	
55	Chômage	16,057.00		18,550.00		14,394.00	
559	Autres prestations de chômage	16,057.00		18,550.00		14,394.00	
5592	Autres prestations de chômage	16,057.00		18,550.00		14,394.00	
57	Aide sociale et asile	485,457.80	154,618.50	462,350.00	158,800.00	638,746.70	164,792.30
572	Aides économiques	156,356.35	1,885.00	159,500.00	3,800.00	160,551.45	28,530.05
5722	Aides sociales	154,561.60		155,500.00		158,119.20	25,845.05
5723	Aides économiques libres	1,794.75	1,885.00	4,000.00	3,800.00	2,432.25	2,685.00
573	Politique en matière d'asile et de réfugiés	50.00					
5730	Politique en matière d'asile et de réfugiés	50.00					
579	Autres assistances de l'aide sociale	329,051.45	152,733.50	302,850.00	155,000.00	478,195.25	136,262.25
5792	Autres assistances sociales	2,865.00		2,850.00		2,324.50	
5799	Autres fonctions des autres assistances de l'aide sociale	326,186.45	152,733.50	300,000.00	155,000.00	475,870.75	136,262.25

Compte	Libellé	Comptes		Budget		Comptes	
		Charges	2023	Charges	2023	Charges	2022
6	TRAFIG - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	364,255.57	187,156.65	347,310.00	203,700.00	379,225.82	178,925.36
			177,098.92		143,610.00		200,300.46
61	Circulation routière	338,663.37	185,399.00	335,970.00	203,650.00	346,951.65	178,878.71
615	Routes communales	338,663.37	185,399.00	335,970.00	203,650.00	346,951.65	178,878.71
6150	Administration	232,953.06	121,934.40	240,350.00	141,900.00	252,288.92	119,674.26
6156	Signalisation et éclairage public	56,288.72	38,709.40	47,350.00	36,000.00	46,674.54	42,155.90
6157	Entretien des routes (déneigements)	32,556.74	24,755.20	34,500.00	25,750.00	35,673.99	17,048.55
6158	Immeubles, locaux, installations, équipements et biens mob.	16,864.85		13,770.00		12,314.20	
62	Transports publics	12,668.20		11,200.00		12,622.30	
622	Trafic régional et d'agglomération	12,668.20		11,200.00		12,622.30	
6223	Trafic régional et d'agglomération	12,668.20		11,200.00		12,622.30	
64	Télécommunications	12,924.00	1,757.65	140.00	50.00	19,651.87	46.65
640	Télécommunications	12,924.00	1,757.65	140.00	50.00	19,651.87	46.65
6403	Télécommunications	12,924.00	1,757.65	140.00	50.00	19,651.87	46.65

Compte	Libellé	Comptes Charges	2023 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TEF	510,791.56	482,514.35	420,030.00	447,250.00	416,126.14	524,287.14
			28,277.21	27,220.00		108,161.00	
71	Approvisionnement en eau	214,366.54	205,808.30	208,300.00	203,400.00	179,914.58	205,166.40
710	Approvisionnement en eau	214,366.54	205,808.30	208,300.00	203,400.00	179,914.58	205,166.40
7100	Administration	214,366.54	205,808.30	208,300.00	203,400.00	179,914.58	205,166.40
72	Assainissement des eaux	195,550.55	187,008.45	101,250.00	150,000.00	146,986.51	226,087.14
720	Assainissement des eaux	195,550.55	187,008.45	101,250.00	150,000.00	146,986.51	226,087.14
7200	Administration	195,550.55	187,008.45	101,250.00	150,000.00	146,986.51	226,087.14
73	Gestion des déchets	63,863.54	86,817.60	81,880.00	89,850.00	73,799.45	88,983.60
730	Déchets	63,863.54	86,817.60	81,880.00	89,850.00	73,799.45	88,983.60
7300	Administration	63,863.54	86,817.60	81,880.00	89,850.00	73,799.45	88,983.60
74	Aménagements		218.84		800.00		490.56
741	Corrections des eaux de surface		218.84		800.00		490.56
7413	Corrections de cours d'eau (lits, rives et berges)		218.84		800.00		490.56
75	Protection des espèces et du paysage		580.50				137.50
750	Protection des espèces et du paysage		580.50				137.50
7509	Autres fonctions de la protection des espèces et du paysage		580.50				137.50
77	Autres fonctions de la protection de l'environnement	11,192.84	2,880.00	12,300.00	4,000.00	12,762.03	4,050.00
771	Cimetières et crématoires	9,215.89	2,880.00	10,300.00	4,000.00	10,893.98	4,050.00
7710	Administration	9,215.89	2,880.00	10,300.00	4,000.00	10,893.98	4,050.00
779	Autres fonctions de protection de l'environnement	1,976.95		2,000.00		1,868.05	
7795	Toilettes pour chiens	1,976.95		2,000.00		1,868.05	
79	Aménagement du territoire	25,018.75		15,500.00		2,035.50	
790	Aménagement du territoire	25,018.75		15,500.00		2,035.50	
7900	Administration	27,025.15		500.00		2,035.50	
7905	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti	-2,006.40		15,000.00			

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	293,005.26	317,694.55	161,960.00	187,790.00	184,481.54	208,000.59
		24,689.29		25,830.00		23,519.05	
81	Agriculture	63,434.83	87,524.70	32,110.00	43,750.00	23,665.70	39,238.00
811	Administration, exécution et contrôle	19,771.68	43,863.00	32,110.00	43,750.00	23,665.70	39,238.00
8110	Administration agriculture	19,771.68	43,863.00	32,110.00	43,750.00	23,665.70	39,238.00
812	Améliorations structurelles	43,663.15	43,661.70				
8120	Administration améliorations structurelles	43,663.15	43,661.70				
82	Sylviculture	225,362.73	229,109.45	126,000.00	142,840.00	156,671.84	167,499.39
820	Sylviculture	225,362.73	229,109.45	126,000.00	142,840.00	156,671.84	167,499.39
8200	Administration	225,362.73	229,109.45	126,000.00	142,840.00	156,671.84	167,499.39
84	Tourisme	4,207.70	1,060.40	3,850.00	1,200.00	4,144.00	1,263.20
840	Tourisme	4,207.70	1,060.40	3,850.00	1,200.00	4,144.00	1,263.20
8400	Administration	4,207.70	1,060.40	3,850.00	1,200.00	4,144.00	1,263.20

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	438,302.03	2,578,404.76	99,970.00	2,143,290.00	167,337.06	2,366,494.74
		2,140,102.73		2,043,320.00		2,199,157.68	
91	Impôts	21,010.03	2,279,690.54	7,150.00	1,745,500.00	7,763.62	1,877,265.17
910	Impôts	21,010.03	2,279,690.54	7,150.00	1,745,500.00	7,763.62	1,877,265.17
9100	Impôts directs des personnes physiques (PPH)	19,139.46	1,947,245.34	6,500.00	1,478,400.00	7,047.29	1,550,453.62
9101	Impôts directs des personnes morales (PM)	1,396.10	56,189.50	150.00	50,400.00	0.86	74,341.35
9102	Autres impôts directs	474.47	276,255.70	500.00	216,700.00	715.47	252,470.20
92	Conventions fiscales		3,734.00		2,900.00		3,043.00
920	Conventions fiscales		3,734.00		2,900.00		3,043.00
9201	Cantons et concordats		3,734.00		2,900.00		3,043.00
93	Péréquation financière et compensation des charges		161,112.00		161,100.00		289,439.00
930	Péréquation financière et compensation des charges		161,112.00		161,100.00		289,439.00
9302	Péréquation financière - Communes et ass. intercommunales		161,112.00		161,100.00		289,439.00
96	Administration de la fortune et de la dette	17,819.19	116,484.93	36,100.00	163,700.00	34,444.61	125,528.08
961	Intérêts	319.74	12,477.43	50.00	10,100.00	82.40	11,448.13
9610	Intérêts actifs		12,477.43		10,100.00		11,448.13
9611	Intérêts passifs	319.74		50.00		82.40	
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	17,494.45	103,990.00	36,000.00	153,550.00	34,362.21	114,043.95
9630	Biens immobiliers corporels du PF	17,494.45	103,990.00	36,000.00	153,550.00	34,362.21	114,043.95
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	5.00	17.50	50.00	50.00		36.00
9690	Placements financiers du PF	5.00	17.50	50.00	50.00		36.00
97	Redistributions		281.50		150.00		360.80
971	Redistributions		281.50		150.00		360.80
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		281.50		150.00		360.80
99	Postes non répartis	399,472.81	17,101.79	56,720.00	69,940.00	125,128.83	70,858.69
999	Clôture	399,472.81	17,101.79	56,720.00	69,940.00	125,128.83	70,858.69
9991	Financements spéciaux et fonds du capital propre	396,401.13	17,101.79	56,720.00	7,250.00	125,128.83	

6. Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	766'773.45	-	610'000.00	-	1'520'328.85	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	80'000.00	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57 Subventions des investissements à redistr.	-	-	-	-	-	-
58 Investissements extraordinaires	33'292.52	-	-	-	13'746.64	-
5 Total dépenses	800'065.97	-	690'000.00	-	1'534'075.49	-

RECETTES	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60 Transferts d'immobilisations corporelles	-	374'800.00	-	-	-	81'536.00
61 Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	19'525.55
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	7'500.00
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Report de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistr.	-	-	-	-	-	-
68 Recettes d'investissements extra.	-	210'000.00	-	-	-	50'000.00
6 Total recettes	-	584'800.00	-	-	-	158'561.55

CLÔTURE	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes de l'exercice précédent	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590 Report au bilan des recettes	584'800.00	-	-	-	27'025.55	-
690 Report au bilan des dépenses	-	800'065.97	-	690'000.00	-	1'402'539.49

Commentaires :

Le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 215'266 pour l'exercice sous revue.

Les immobilisations corporelles sont en majorité liées à la nouvelle SNEP (CHF 623'724), tout comme les investissements extraordinaires, qui sont une réduction de la déduction de l'impôt préalable des années antérieures, due aux subventions touchées cette année. Les autres immobilisations corporelles sont les suivantes ; CHF 121'940 pour le nouvel éclairage en LED et CHF 21'109 pour le jardin du souvenir.

Dans les recettes, les CHF 584'800 concernent des subventions et autres recettes pour la nouvelle SNEP.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2024 – 2028

Libellé	Montant	Année				
		2024	2025	2026	2027	2028
Solde éclairage public LED (CHF 235'000 votés)	135'110	6'000				
Réfection chemins communaux (étude en cours, montants à définir)	400'000		200'000			200'000
UAPE (étude en cours, montants à définir)	100'000		100'000			
Assainissement énergétique des bâtiments communaux	300'000			100'000	100'000	100'000
PGEE	1'710'000			100'000	100'000	100'000
PGA (plan général d'alimentation en eau)	21'000	21'000				
PGA (montants à définir dans le plan de gestion)	1'000'000				100'000	100'000
Place de retournement du bus	20'000			20'000		
Etude bâtiment communal (voirie)	10'000	10'000				
Plancher Les Embreux rural	40'000			40'000		
Totaux		37'000	300'000	260'000	300'000	500'000

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

	Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	0	0	0	0	0	0
61401.00 Utilisation fonds abri PC	0	0	0	0	0	0
2 FORMATION	0	0	0	0	0	0
21 Scolarité obligatoire	0	0	0	0	0	0
212 Degré primaire	0	0	0	0	0	0
2125 Transport	0	0	0	0	0	0
50107.00 Chemin des écoliers et retourement bus scolaire	0	0	0	0	0	0
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	0	0	0	0	3'850	2'336
32 Autres fonctions de la culture	0	0	0	0	3'850	2'336
329 Autres fonctions de la culture	0	0	0	0	3'850	2'336
3298 Maison des Oeuvres - Investissement	0	0	0	0	3'850	2'336
50401.00 Construction MdO- Factures diverses	0	0	0	0	3'850	0
60401.00 Subvention	0	0	0	0	0	2'336
63609.00 Subvention autres organisations privées à but non lucratif	0	0	0	0	0	0
34 Sports et loisirs	0	0	0	0	0	0
341 Sports	0	0	0	0	0	0
3418 Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobiliers	0	0	0	0	0	0
50015.00 Place de jeux (terrain école primaire)	0	0	0	0	0	0
60015.01 Place de jeux - contribution Loterie Romande	0	0	0	0	0	0
6 TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	121'940	0	285'000	0	0	19'526
61 Circulation routière	121'940	0	285'000	0	0	0
615 Routes communales	121'940	0	285'000	0	0	0
6150 Routes communales	0	0	50'000	0	0	0
50100.00 Réfection chemins communaux	0	0	50'000	0	0	0
50605.00 Achat véhicules de la voirie	0	0	0	0	0	0
50605.50 Remorque voirie	0	0	0	0	0	0
50100.00 Eclairage public LED	121'940	0	235'000	0	0	0
63100.00 Subventions cantonales éclairage LED traversée du village	0	0	0	0	0	0
63601.00 Subventions autres éclairage LED traversée du village	0	0	0	0	0	0
50400.50 Etude bâtiments d'exploitation 66b	0	0	0	0	0	0
61300.00 Fibre optique	0	0	0	0	0	19'526
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TERREAIN	678'126	584'800	405'000	0	1'530'225	129'200
52903.00 Plans d'alimentation en eau (PGA)	0	0	80'000	0	0	0
72 Assainissement des eaux	657'017	584'800	300'000	0	1'530'225	129'200
720 Assainissement des eaux	657'017	584'800	300'000	0	1'530'225	129'200
7200 Administration	657'017	584'800	300'000	0	1'530'225	129'200
50302.00 Assainissement SNEP- Etape 1 (réfection chemin)	12'896	0	0	0	0	0
50302.01 Assainissement SNEP- Etape 2 (évacuation des boues)	0	0	0	0	172'829	0
50302.02 Assainissement SNEP- Analyses diverses	0	0	0	0	2'443	0
50302.03 Assainissement SNEP - Etape 3 (SNEP Phragmifiltre)	487539	0	0	0	274'845	0
50302.04 Mise à ciel ouvert du Miery	61'908	0	0	0	131'827	0
50302.05 Assainissement SNEP- diverses factures	61'381	0	300'000	0	934'535	0
58043.00 REDIP années antérieures	33'293	0	0	0	13747	0
60403.00 Subventions ECA et RCJU	0	374'800	0	0	0	79'200
68032.00 Dons et recettes revitalisation SNEP 1	0	210'000	0	0	0	50'000
68043.00 Récupération IP années antérieures	0	0	0	0	0	0
50305.00 Jardin du Souvenir	21'109	0	25'000	0	0	0
8 ECONOMIE PUBLIQUE	0	0	0	0	0	7'500
50102.00 Piste forestière les Fiefs	0	0	0	0	0	0
63100.00 Subventions cantonales les Fiefs	0	0	0	0	0	7'500
9 FINANCES - IMPÔTS	584'800	800'066	0	690'000	27'026	1'402'539
99 Postes non répartis	584'800	800'066	0	690'000	27'026	1'402'539
999 Clôture	584'800	800'066	0	690'000	27'026	1'402'539
9990 Compte général	584'800	800'066	0	690'000	27'026	1'402'539
59000.00 Investissements du PA - recettes reportées au bilan	584'800	0	0	0	27'026	0
59003.01 Nouvelle SNEP - Subventions/recettes	0	0	0	0	0	0
59004.01 Maison des Oeuvres - Subventions/recettes	0	0	0	0	0	0
59009.01 Places de Jeux (Ecole, Home, etc..) - Subventions/recettes	0	0	0	0	0	0
69000.00 Investissements du PA - Dépenses reportées au bilan	0	800'066	0	690'000	0	1'401'025
69001.01 Routes communales- Dépenses Investissements	0	0	0	0	0	0
69003.01 Nouvelle SNEP - Dépenses Investissements	0	0	0	0	0	0
69003.02 Jardin du Souvenir	0	0	0	0	0	0
69004.01 Maison des Oeuvres - Dépenses Investissements	0	0	0	0	0	1'514
69009.01 Places de jeux, divers - Dépenses Investissements	0	0	0	0	0	0
69009.02 Achat véhicules communaux - Dépenses Investissements	0	0	0	0	0	0

7. Bilan

Bilan au 31 décembre 2022 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

		1.1.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023
1	ACTIF	9'794'411.21	17'454'821.58	17'868'910.67	9'380'322.12
10	PATRIMOINE FINANCIER	2'392'641.95	10'927'682.19	11'169'114.13	2'151'210.01
100	Disponibilités et placements à court terme	369'087.88	6'452'327.90	6'795'368.60	26'047.18
1000	Caisse	5'440.90	9'141.80	13'465.15	1'117.55
10000.00	Caisse - Compte général	4'493.60	7'859.30	11'585.35	767.55
10000.50	Caisse - Maison des Oeuvres	897.30	1'282.50	1'879.80	300.00
10004.00	Caisse - Déchetterie	50.00	-	-	50.00
1001	La Poste	208'984.90	6'186'141.60	6'377'401.83	17'724.67
10010.00	CCP - No	208'984.90	6'186'141.60	6'377'401.83	17'724.67
1002	Banque	154'662.08	257'044.50	404'501.62	7'204.96
10020.00	C/c BCJ - 20.268.300.8.19	10'011.45	44.65	10'011.45	44.65
10020.01	C/c BCJ - 20.567.600.4.26	49'578.90	218'277.50	262'785.45	5'070.95
10020.02	C/c CS	16'118.56	10'964.85	26'728.05	355.36
10020.03	C/c Valiant	12'285.15	10'150.10	21'042.95	1'392.30
10020.04	C/c- UBS 226-17185946.0	4'339.15	9'000.00	12'999.85	339.30
10020.06	C/c CS Gestion MdO	13'346.40	8'605.00	21'951.40	-
10020.07	C/c Raiffeisen	23'972.72	-	23'972.72	-
10020.12	BCJ- 0328.1497 5 - Epargne/actions	25'009.75	2.40	25'009.75	2.40
101	Débiteurs	369'654.18	3'284'269.89	3'307'768.29	346'155.78
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	215'879.73	1'036'812.92	1'120'960.48	131'732.17
10100.00	Débiteurs généraux	50'628.83	444'291.57	469'850.73	25'069.67
10100.90	Ducroire sur débiteurs généraux	-17'450.00	8'750.00	-	-8'700.00
10101.00	Débiteurs service d'incendie et de secours (SIS)	59'374.75	71'965.50	93'375.60	37'964.65
10101.90	Ducroire sur débiteurs service d'incendie et de secours SIS	-2'850.00	2'250.00	-	-600.00
10102.00	Débiteurs taxes eaux usées	26'405.80	202'414.94	210'226.84	18'593.90
10102.90	Ducroire sur débiteurs taxes eaux usées	-4'300.00	-	700.00	-5'000.00
10103.00	Débiteurs approvisionnement en eau	92'795.40	211'651.70	245'530.00	58'917.10
10103.90	Ducroire sur débiteurs approvisionnement en eau	-4'350.00	50.00	-	-4'300.00
10104.00	Débiteurs déchets	21'274.95	89'059.21	97'747.31	12'586.85
10104.90	Ducroire sur débiteurs déchets	-6'100.00	2'500.00	-	-3'600.00
10105.00	Débiteurs cimetières et inhumations	1'050.00	2'880.00	3'430.00	500.00
10105.90	Ducroire sur débiteurs cimetière et inhumations	-600.00	500.00	-	-100.00
10106.00	Débiteurs forêts	-	500.00	-	500.00
10106.90	Ducroire sur débiteurs forêts	-	-	100.00	-100.00
1011	Comptes courants avec des tiers	14'533.90	88'934.95	97'415.55	6'053.30
10115.00	Part s/Cercle scolaire - Déçpte Les Genevez	6'309.65	82'881.65	89'191.30	-
10115.01	Part s/Cercle scolaire - Autres communes membres	8'224.25	6'053.30	8'224.25	6'053.30

		1.1.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023
1012	Créances fiscales	127'216.36	2'101'976.49	2'032'831.34	196'361.51
10120.01	2011- Impôts personnes physiques (PPH)	4'347.05	-	-	4'347.05
10120.02	2012- Impôts personnes physiques (PPH)	-	0.30	0.30	-
10120.03	2013- Impôts personnes physiques (PPH)	-	0.30	0.30	-
10120.04	2014- Impôts personnes physiques (PPH)	-	0.68	0.68	-
10120.05	2015- Impôts personnes physiques (PPH)	-11'636.46	17'277.45	5'640.99	-
10120.06	2016- Impôts personnes physiques (PPH)	-33'590.02	38'988.24	5'445.68	-47.46
10120.07	2017- Impôts personnes physiques (PPH)	-2'489.73	25'125.98	14'149.91	8'486.34
10120.08	2018- Impôts personnes physiques (PPH)	-35'791.66	46'671.75	11'583.10	-703.01
10120.09	2019- Impôts personnes physiques (PPH)	-40'929.60	56'437.55	15'356.39	151.56
10120.10	2020- Impôts personnes physiques (PPH)	-822.35	37'647.48	76'790.47	-39'965.34
10120.11	2021- Impôts personnes physiques (PPH)	20'711.41	143'710.88	171'934.60	-7'512.31
10120.12	2022 - Impôts personnes physiques (PPH)	257'594.90	62'321.34	345'405.63	-25'489.39
10120.13	2023 - Impôts personnes physiques (PPH)	-	1'424'920.55	1'157'859.92	267'060.63
10120.90	Ducroire sur les impôts directs personnes physiques (PPH)	-19'300.00	-	7'100.00	-26'400.00
10121.05	2015- Impôts personnes morales (PM)	-	1'067.73	1'067.73	-
10121.06	2016- Impôts personnes morales (PM)	-48.80	1'204.70	1'204.70	-48.80
10121.08	2018- Impôts personnes morales (PM)	-	739.10	739.10	-
10121.09	2019- Impôts personnes morales (PM)	-	2'975.50	2'975.50	-
10121.10	2020- Impôts personnes morales (PM)	274.43	1'071.67	1'124.16	221.94
10121.11	2021- Impôts personnes morales (PM)	-27'488.29	6'031.19	8'448.92	-29'906.02
10121.12	2022 - Impôts personnes morales (PM)	1'883.66	2'040.48	51'983.50	-48'059.36
10121.13	2023 - Impôts personnes morales (PM)	-	60'728.65	58'458.85	2'269.80
10121.90	Ducroire sur les impôts directs personnes morales (PM)	-400.00	-	-	-400.00
10122.10	2020- Impôts prestations en capital	0.02	331.77	331.77	0.02
10122.11	2021- Impôts prestations en capital	-	8'690.78	8'690.78	-
10122.12	2022- Impôts prestations en capital	14'694.20	15'358.20	28'460.24	1'592.16
10122.13	2023- Impôts prestations en capital	-	72'063.41	56'839.41	15'224.00
10122.52	2022- Impôts gains immobiliers	-	17'664.60	-	17'664.60
10122.90	Ducroire sur les impôts prestations en capital (PC)	-800.00	-	200.00	-1'000.00
10128.00	Autres créances fiscales - à recevoir	-	58'875.11	-	58'875.11
10128.21	2021 - Impôts bénéfice de liquidation (BL)	1'007.60	31.10	1'038.71	-0.01
1016	Avances pour les frais administratifs provisoires	12'000.00	-	-	12'000.00
10166.01	Prêt interne au Triage forestier "La Courtine"	12'000.00	-	-	12'000.00
1019	Autres créances et TVA	24.19	56'545.53	56'560.92	8.80
10190	Impôt préalable de la TVA	-	56'536.75	56'536.75	-
10190.20	TVA à récupérer assainissement des eaux fonctionnement	-	2'166.20	2'166.20	-
10190.21	TVA à récupérer assainissement des eaux investissement	-	47'497.50	47'497.50	-
10190.30	TVA à récupérer eau potable fonctionnement	-	6'873.05	6'873.05	-
10191	Impôt anticipé	24.19	8.78	24.17	8.80
10191.00	Impôt anticipé à récupérer	24.19	8.78	24.17	8.80
104	Actifs de régularisation	248'313.33	1'073'531.35	953'131.45	368'713.23
1040	Charges du personnel	5'362.88	15'360.00	15'671.45	5'051.43
10401.00	Charges personnel administratif- Service des forêts	5'362.88	15'360.00	15'671.45	5'051.43
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation	171'271.50	197'577.50	171'271.50	197'577.50
10410.00	Actifs de régularisation	171'271.50	197'577.50	171'271.50	197'577.50
1042	Impôts	36'200.55	-6'280.35	-	29'920.20
10420.00	Impôts directs des personnes morales (PPH)	21'730.50	8'189.70	-	29'920.20
10421.00	Impôts directs des personnes morales (PM)	14'470.05	-14'470.05	-	-
1043	Transferts du compte de résultats	35'478.40	739'779.20	766'188.50	9'069.10
10430.50	Charges enseignement RCJU - Acomptes	35'478.40	739'779.20	766'188.50	9'069.10
1046	Actifs de régularisation investissements	-	127'095.00	-	127'095.00
10465.50	Subventions acquises des investissements	-	127'095.00	-	127'095.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	3'259.56	4'863.05	4'680.79	3'441.82
1060	Articles de commerce	3'259.56	4'863.05	4'680.79	3'441.82
10604.00	Stock sacs et vignettes déchets (Petroplast)	3'259.56	4'863.05	4'680.79	3'441.82
107	Placements financiers	767.00	-	5.00	762.00
1070	Actions et parts sociales	767.00	-	5.00	762.00
10700.01	Action BCJ - soumis à dividende	545.00	-	5.00	540.00
10700.10	Actions Thermobois SA - dder la valeur nominale	9.00	-	-	9.00
10704.01	BRFM- Part sociale no xxxx	200.00	-	-	200.00
10708.01	Actions spéciales diverses associations (voir liste)	13.00	-	-	13.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	1'401'560.00	112'690.00	108'160.00	1'406'090.00
1080	Terrains du PF	136'700.00	112'690.00	108'160.00	141'230.00
10800	Terrains non bâti du PF	136'700.00	112'690.00	108'160.00	141'230.00
10800.00	Terrains non bâti du PF - Zone centre (CA)	136'700.00	44'200.00	39'670.00	141'230.00
10800.01	PF- Terrain viabilisé (HA) - Clos aux Miserez Et.2 zone H2	-	68'490.00	68'490.00	-
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF	1'264'860.00	-	-	1'264'860.00
10840.00	Bâtiments du PF - Zone centre (CA)	1'264'860.00	-	-	1'264'860.00

		1.1.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7'401'769.26	6'527'139.39	6'699'796.54	7'229'112.11
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	7'390'507.06	2'982'386.23	3'149'554.48	7'223'338.81
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA	1'016'029.50	41'990.92	755'956.22	302'064.20
14000	Terrains non bâtis du PA	944'193.00	20'350.92	751'096.92	213'447.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)	874'273.00	14'443.92	705'236.92	183'480.00
14000.70	Terr. n/bâts - Z verte (ZVA), esp. nat. prot. et biotopes	69'920.00	5'907.00	45'860.00	29'967.00
14001	Terrains bâtis du PA	71'836.50	21'640.00	4'859.30	88'617.20
14001.80	Terrains bâtis - Espaces publics et parcs	71'836.50	21'640.00	4'859.30	88'617.20
1401	Routes et voies de communication du PA	1'437'938.27	390'179.77	133'592.20	1'694'525.84
14010.00	Routes communales	1'466'534.12	323'095.07	127'287.11	1'662'342.08
14010.01	Fds d'amortissement sur routes communales	-65'518.16	65'518.16	-	-
14012.00	Routes forestières	38'487.85	-	6'305.09	32'182.76
14012.01	Fds d'amortissement sur routes forestières	-1'566.54	1'566.54	-	-
14019.00	Autres routes	1.00	-	-	1.00
1402	Aménagements des plans d'eau et cours d'eaux du PA	26'772.00	422.00	-	27'194.00
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau, étang, gravière, div.	26'772.00	422.00	-	27'194.00
1403	Autres ouvr. de g/c. du PA - Ouvr. collect. canalis. instal.	1'507'936.58	-	28'260.20	1'479'676.38
14032.00	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales)	797'753.99	-	15'837.05	781'916.94
14033.00	Approvisionnement en eau	710'182.59	-	12'423.15	697'759.44
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA	1'464'001.51	1'901'612.32	123'610.10	3'242'003.73
14040.00	Bâtiments administratifs - Ecole Lajoux	150'345.85	-	6'536.80	143'809.05
14040.50	Bâtiments d'exploitation - Dos la Velle 66b VO 322'200	11'500.00	-	1'450.00	10'050.00
14041.00	Bâtiments polyvalents	1'285'910.95	-	55'659.20	1'230'251.75
14041.50	Bâtiments culturels	3.00	-	-	3.00
14043.00	Nouvelle SNEP (mise en service 2023)	-	1'880'502.87	56'415.10	1'824'087.77
14044.00	Bâtiments - Déchets	16'239.71	-	1'438.05	14'801.66
14044.50	Bâtiments - Cimetières et inhumations	2.00	21'109.45	2'110.95	19'000.50
1405	Forêts du PA	22.00	531'489.30	161'230.04	370'281.26
14050.00	Forêts exploitables et aménagements forestiers	21'409.00	510'102.30	161'230.04	416'652.41
14050.01	Fds d'amort. s/forêts exploitables et aménagements forestier	-21'387.00	21'387.00	-	-46'371.15
1406	Biens mobiliers du PA	85'045.45	44'475.40	21'927.45	107'593.40
14060.00	Mobilier administratif	36'644.45	-	5'179.90	31'464.55
14061.50	Véhicules administratifs	22'000.00	-	9'000.00	13'000.00
14065.00	Machines d'exploitation	-	5'663.90	566.40	5'097.50
14065.50	Véhicules d'exploitation (Mitsubishi L200)	26'401.00	38'811.50	7'181.15	58'031.35
1407	Immobilisations en construction du PA	1'852'761.75	72'216.52	1'924'978.27	-
14070.35	Terrains n/bâts - Z. verte (ZVA), esp. nat. prot. et biotopes	12'429.30	61'907.50	74'336.80	-
14074	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PA	1'840'331.45	10'309.02	1'850'640.47	-
14074.20	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales)	1'840'331.45	10'309.02	1'850'640.47	-
14075	Encours - Forêts du PA	1.00	-	1.00	-
14075.30	Bâtiments - Assainissement des eaux (eaux usées & pluviales)	1.00	-	1.00	-
142	Immobilisations incorporelles	11'262.20	-	5'488.90	5'773.30
1420	Logiciels	11'262.20	-	5'488.90	5'773.30
14200.00	Logiciels et matériels informatiques administratifs	11'262.20	-	5'488.90	5'773.30
149	Compte de transfert immobilisations	-	3'544'753.16	3'544'753.16	-
1499	Compte de transfert immobilisations	-	3'544'753.16	3'544'753.16	-
14999.99	Compte de transfert immobilisations	-	3'544'753.16	3'544'753.16	-

		1.1.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023
2	PASSIF	9'794'411.21	8'824'727.29	8'410'638.20	9'380'322.12
20	CAPITAUX DE TIERS	8'125'283.04	8'690'395.66	7'929'089.70	7'363'977.08
200	Engagements courants	511'995.85	3'338'830.42	2'966'479.32	139'644.75
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers	551'521.75	3'076'297.95	2'654'118.50	129'342.30
20000.00	Créanciers	37'391.60	3'060'601.45	1'637'182.80	82'478.10
20000.50	Créanciers - Maison des Oeuvres (reprise)	680.00	680.00	-	-
20001.00	Service d'incendie et de secours (SIS) - compte créanciers	1'164.20	15'016.50	61'047.55	2'261.00
20002.00	Assainissement des eaux - compte créanciers	489'618.30	-	609'272.95	23'634.60
20003.00	Approvisionnement en eau - compte créanciers	15'232.75	-	172'283.55	11'485.90
20004.00	Déchets - compte créanciers	4'697.15	-	65'449.65	8'457.70
20005.00	Cimetières et inhumations - compte créanciers	1'025.00	-	18'041.15	1'025.00
20006.00	Forêts - Compte créanciers	1'712.75	-	90'840.85	-
2001	Comptes courants avec des tiers	3'786.80	191'026.50	191'989.70	4'750.00
20012.50	Compte courant Paroisse catholique	2'000.00	-	-	2'000.00
20012.60	Compte courant locataires MdO (cautions)	1750.00	2900.00	3'900.00	2'750.00
20014.00	Assurances AVS/AI/APG/AC	-	77'777.45	77'777.45	-
20014.10	Caisse de pension - LPP	-	60'499.20	60'499.20	-
20014.20	Assurance accident AAP-AANP SUVA	-	13'554.90	13'554.90	-
20014.25	Assurance accident AAP-AANP Helsana	-	3'172.75	3'172.75	-
20014.30	Assurances indemnités journalières - PGMal	-	8'043.15	8'043.15	-
20014.40	Assurance accident complémentaire Helsana	-	1'511.65	1'511.65	-
20018.00	Compte tampon factures transitoires	36.80	23'567.40	23'530.60	-
2002	Impôts et TVA	-43'312.70	71'505.97	120'371.12	5'552.45
20020	Dette fiscale de la TVA	-43'312.70	71'505.97	120'371.12	5'552.45
20020.00	Compte général	-	4'436.80	4'436.80	-
20020.01	Décomptes TVA- Assainissement des eaux	-44'999.85	36'489.32	87'222.82	5'733.65
20020.02	Décomptes TVA- Approvisionnement en eau	1'687.15	10'599.35	8'731.00	-181.20
20020.20	Assainissement des eaux	-	14'444.65	14'444.65	-
20020.30	Approvisionnement en eau	-	5'535.85	5'535.85	-
201	Engagements financiers à court terme	-	2'886'947.13	3'951'734.83	1'064'787.70
2010	Engagements à court terme envers intermédiaires financiers	-	2'886'947.13	3'951'734.83	1'064'787.70
20102.10	BRFM- 00064.1316.4 - c/c	-	2'886'947.13	3'951'734.83	1'064'787.70
204	Passifs de régularisation	506'512.27	579'831.91	589'222.60	515'902.96
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation	469'162.30	469'162.30	482'153.40	482'153.40
20410.00	Passifs de régularisation	462'002.30	462'002.30	481'302.40	481'302.40
20410.01	Passifs transitoires salaires	-	-	851.00	851.00
20410.50	Passifs de régularisation - Maison des Oeuvres	7'160.00	7'160.00	-	-
2045	Autres revenus d'exploitation	37'349.97	110'669.61	107'069.20	33'749.56
20456.00	RCJU- Participation s/transport scolaire/CS	37'349.97	110'669.61	107'069.20	33'749.56
205	Provisions à court terme	8'499.92	-	2'241.75	10'741.67
2050	Provisions à court terme provenant du personnel	8'499.92	-	2'241.75	10'741.67
20501.00	Provision personnel administratif et d'exploitation	8'499.92	-	2'241.75	10'741.67
206	Engagements financiers à long terme	7'098'275.00	1'884'786.20	419'411.20	5'632'900.00
2063	Emprunts	6'952'900.00	1'859'911.20	419'411.20	5'512'400.00
20630.00	BCJ- CH87 0078 9020 2683 0081 9	-	39'411.20	39'411.20	-
20630.02	BCJ- 16-555.758.9.90	100'000.00	4'000.00	-	96'000.00
20630.04	BCJ- 16-555.630.3.14	166'000.00	166'000.00	-	-
20630.05	BCJ- 16-559.646.1.71	619'000.00	20'000.00	-	599'000.00
20630.06	BCJ- 10 00 034.638-07	290'000.00	-	-	290'000.00
20630.07	BCJ- 10 00 034.639-04	164'000.00	9'000.00	-	155'000.00
20630.11	CS- 460201-5G-1	1'000'000.00	-	-	1'000'000.00
20630.22	BRFM- 465.303.043.6	66'000.00	6'000.00	-	60'000.00
20630.23	BRFM- 177.245.021.5	202'000.00	15'000.00	-	187'000.00
20630.24	BRFM- 951.399.057.1	300'000.00	-	-	300'000.00
20630.26	BRFM- 938.363.582.1	300'000.00	-	-	300'000.00
20630.27	BRFM- 428.824.832.0	72'000.00	4'000.00	-	68'000.00
20630.28	BRFM- 164.974.567.7	888'000.00	10'000.00	-	878'000.00
20630.29	BRFM- 488.774.244.8	276'000.00	8'000.00	-	268'000.00
20630.30	BRFM- 135.447.298.9	256'000.00	8'000.00	-	248'000.00
20630.31	BRFM- 117.706.154.0	67'900.00	7'000.00	-	60'900.00
20630.32	BRFM- 117.706.154.0	466'000.00	466'000.00	-	-
20630.33	BRFM- 570.475.316.7	700'000.00	700'000.00	-	-
20630.34	BRFM- 645.011.057.7	-	-	380'000.00	380'000.00
20630.40	UBS- CH96 0022 6226 ES10 0811 0	362'500.00	10'000.00	-	352'500.00
20630.52	Valiant- 55.019.014.469.3	277'500.00	7'500.00	-	270'000.00
20630.60	PostFinance- Avance à terme 210077982	380'000.00	380'000.00	-	-
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes	145'375.00	24'875.00	-	120'500.00
20640.00	LIM- 261.08.082/4	89'375.00	17'875.00	-	71'500.00
20640.01	LIM- 261.08.110/3	56'000.00	7'000.00	-	49'000.00

		1.1.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023
29	CAPITAL PROPRE	1'669'128.17	134'331.63	481'548.50	2'016'345.04
290	Financements spéciaux du capital propre	520'347.19	63'472.94	31'695.76	488'570.01
2900	Financements spéciaux du capital propre	520'347.19	63'472.94	31'695.76	488'570.01
29001.00	Financement spécial - Service d'incendie et de secours (SIS)	18'648.71	-	2'241.70	20'890.41
29002.00	Financement spécial - Assainissement des eaux	201'394.59	8'542.10	-	192'852.49
29003.00	Financement spécial - Approvisionnement en eau	39'615.42	8'558.24	-	31'057.18
29003.50	Financement spécial - Approvisionnement en eau MCH1	64'413.30	-	-	64'413.30
29004.00	Financement spécial - Déchets	13'779.32	-	22'954.06	36'733.38
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation forestier	52'896.25	46'371.15	-	6'525.10
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation forestier	49'930.35	-	-	49'930.35
29009.10	Financement spécial - Entretien des chemins, drainages et au	34'000.00	1.45	3'000.00	36'998.55
29009.20	Financement spécial - Amélioration et entret. des pâtures	45'669.25	-	3'500.00	49'169.25
294	Réserves de la politique budgétaire	178'794.63	-	371'205.37	550'000.00
2940	Réserves de la politique budgétaire	178'794.63	-	371'205.37	550'000.00
29400.10	Réserve de politique financière	178'794.63	-	371'205.37	550'000.00
296	Réserve liée à la réévaluation et au retraitement du PF	391'410.05	-	4'717.00	396'127.05
29600.00	Réserve liée à la réévaluation et au retraitement du PF	391'410.05	-	4'717.00	396'127.05
299	Excédent / découvert du bilan	578'576.30	70'858.69	73'930.37	581'647.98
2990	Résultat annuel	-70'858.69	-	73'930.37	3'071.68
29900.00	Compte général	-70'858.69	-	73'930.37	3'071.68
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	649'434.99	70'858.69	-	578'576.30
29990.00	Compte général	649'434.99	70'858.69	-	578'576.30

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassien sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune mixte de Lajoux ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du Délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du Délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.

- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

Lajoux, le 6 juin 2024

Au nom de la commune mixte de Lajoux

L'administrateur des finances :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Les soldes des fonds « Abris PC » sont comptabilisés sous **capitaux de tiers** (compte 20910.xx).

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la loi sur la gestion des eaux³. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

³ LGEaux/RSJU 814.20

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023		
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF			
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	520'347.19	Attributions aux FS, capitaux propres			31'695.76	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			-63'472.94	2900
29000.00	Compte général	0.00	35100.00		0.00	45100.00		0.00	29000.00	Compte général	0.00
29001.00	Service d'incendie et de secours	18'648.71	35101.00	Excédent de produits 2023	2'241.70	45101.00		0.00	29001.00	Service d'incendie et de secours	20'890.41
29002.00	Assainissement des eaux	201'394.59	35102.00		0.00	45102.00	Excédent de charges 2023	-8'542.10	29002.00	Assainissement des eaux	192'852.49
29003.00	Approvisionnement en eau	39'615.42	35103.00		0.00	45103.00	Excédent de charges 2023	-8'558.24	29003.00	Approvisionnement en eau	31'057.18
29003.50	Approvisionnement en eau (MCH1)	64'413.30	35103.50		0.00	45103.50		0.00	29003.00	Approvisionnement en eau (MCH1)	64'413.30
29004.00	Déchets	13'779.32	35104.00	Excédent de produits 2023	22'954.06	45104.00		0.00	29004.00	Déchets	36'733.38
29005.00	Inhumations et cimetières	0.00	35105.00		0.00	45105.00		0.00	29005.00	Inhumations et cimetières	0.00
29006.01	Fonds d'exploitation forestier	52'896.25	35106.01		0.00	45106.01	Prélèvement au fonds forestier	-46'371.15	29006.01	Fonds d'exploitation forestier	6'525.10
29006.02	Fonds d'anticipation forestier	49'930.35	35106.02		0.00	45106.02		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation forestier	49'930.35
29007.00	Service électrique	0.00	35107.00		0.00	45107.00		0.00	29007.00	Service électrique	0.00
29008.00	Service du gaz	0.00	35108.00		0.00	45108.00		0.00	29008.00	Service du gaz	0.00
29009.00	Autres financements spéciaux	0.00	35109.00		0.00	45109.00		0.00	29009.00	Autres financements spéciaux	0.00
29009.10	Entretien des chemins, drainages et ouvr.	34'000.00	35109.10	Attribution au fonds	3'000.00	45109.10	Excédent de charges 2023	-1.45	29009.10	Entretien des chemins, drainages et ouvr.	36'998.55
29009.20	Amélioration et entretien des pâtures	45'669.25	35109.20	Attribution au fonds	3'500.00	45109.20		0.00	29009.20	Amélioration et entretien des pâtures	49'169.25
29009.30	Taxe de séjour	0.00	35109.30		0.00	45109.30		0.00	29009.30	Taxe de séjour	0.00
29009.40	Taxe des ouvrages collectifs (AF)	0.00	35109.40		0.00	45109.40		0.00	29009.40	Taxe des ouvrages collectifs (AF)	0.00
29009.50	Places de stationnement	0.00	35109.50		0.00	45109.50		0.00	29009.50	Places de stationnement	0.00

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023		
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF			
2940	Réserves de politique budgétaire	178'794.63	Attributions à la réserve de politique budgétaire			371'205.37	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940
29400.10	Compte général	178'794.63	38940.00	Attribution 2023	371'205.37	48940.00		0.00	29400.10	Compte général	550'000.00
29409.00	Autres réserves de la politique budgétaire	0.00	38949.00		0.00	48949.00		0.00	29409.00	Autres réserves de la politique budgétaire	0.00
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	391'410.05	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	29600
29600.00	Prêt à court terme	391'410.05							29600.00	Prêt à court terme	396'127.05
29600.10	Placement à intérêts à court terme	0.00							29600.10	Placement à intérêts à court terme	0.00
29600.20	Dépôt à terme	0.00							29600.20	Dépôt à terme	0.00
29600.30	Actions et parts sociales	0.00							29600.30	Actions et parts sociales	0.00
29600.40	Placements à intérêts à long terme	0.00							29600.40	Placements à intérêts à long terme	0.00
29600.50	Créances à long terme	0.00							29600.50	Créances à long terme	0.00
29600.90	Autres placements financiers à court terme	0.00							29600.90	Autres placements financiers à court terme	0.00
29600.95	Autres placements financiers à long terme	0.00							29600.95	Autres placements financiers à long terme	0.00

2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	649'434.99			0.00				-70'858.69	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	578'576.30
29900.00	Compte général	649'434.99	29900	Excédent (+)	0.00	29900	Déficit (-)	-70'858.69	29900.00	Compte général	578'576.30	

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Les résultats des services autofinancés font augmenter les financements spéciaux enregistrés sous capitaux propres pour l'exercice 2023 de CHF 8'094. Il y a également eu des attributions pour CHF 6'500 et des prélèvements pour CHF 46'371, ce qui donne finalement une diminution globale de CHF 31'777.

b) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant

c) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Augmentation importante de la réserve de politique budgétaire pour l'exercice sous revue (CHF 371'205). Comme les revenus supplémentaires des impôts peuvent être qualifiés d'extraordinaires, une attribution a été décidée par le conseil communal. La réserve au 31 décembre 2023 atteint désormais CHF 550'000.

d) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

La réserve liée au retraitement des placements du PF a légèrement augmenté. En effet, la réalisation d'une réévaluation négative de CHF 4'717 a permis d'augmenter du même montant la réserve. La réserve pourra être transférée dans les fonds propres dès l'exercice 2026.

e) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Les fonds propres au 1^{er} janvier 2023 de CHF 649'435 ont diminué du montant du résultat du compte général de l'exercice précédent, soit CHF 70'859.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

205 Provisions à court terme

Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification			Valeur comptable au 31.12.2023	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20501.00	Provision personnel administratif et d'exploitation	8'499.92	2'241.75			10'741.67	Augmentation de la provision pour heures suppl. et vacances

208 Provisions à long terme

Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification			Valeur comptable au 31.12.2023	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Néant						

Total des provisions à court terme

8'499.92 2'241.75 0.00 0.00 10'741.67

Total des provisions à long terme

0.00 0.00 0.00 0.00 0.00

Total des provisions

8'499.92 2'241.75 0.00 0.00 10'741.67

8.4 Annexe E) aux comptes annuels

Tableaux des participations et des garanties

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Légitif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Cercle scolaire primaire La Courtine	Formation	0	0		Commune des Genevez	0	0	MCH2	200'000 - 500'000	Néant
Cercle scolaire secondaire La Courtine	Formation	0	0		Communes de La Courtine	0	0	MCH2	50'000 - 100'000	Néant
Service d'incendie et de secours (SIS)	Ordre et Sécurité publique - Défense	0	0		Commune des Genevez	0	0	MCH2	50'000 - 100'000	Néant
Triage forestier La Courtine et environs	Economie publique	0	0		Les Genevez, Montfaucon, St-Brais et GLM	0	0	MCH2	10'000 - 50'000	Néant
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Personnes morales de droit privé										
Celtor SA	Protection de l'environnement - aménagement du territoire	5100	2%		Communes du Jura bernois et Les Genevez	1	5100	CO	10'000 - 50'000	Néant
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

			107 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâties	Terrains bâties	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2023	372'881.35	0.00	2'838'035.60	0.00	0.00	0.00
	(+) Augmentation	en 2023	44'140.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(-) Diminution	en 2023	39'550.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2023	-60.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	valeur de l'immobilisation	31.12.2023	377'411.35	0.00	2'838'035.60	0.00	0.00	0.00
Rectifications cumulées	Etat au	en 2023	-236'181.35	0.00	-1'573'175.60	0.00	0.00	0.00
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2023	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2023	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2023	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Etat au	31.12.2023	-236'181.35	0.00	-1'573'175.60	0.00	0.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2023	141'230.00	0.00	1'264'860.00	0.00	0.00	0.00
	dont celle des installations de leasing	31.12.2023	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Valeur d'assurance	31.12.2023	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

8.6 Annexe H) aux comptes annuels

Les indicateurs financiers

8.6.1 Quotient d'endettement net

Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) ainsi que des prestations de la péréquation financière qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Une valeur négative atteste de l'existence d'une fortune nette.

- < 0% Très faible endettement net
- 0% à 50% Faible endettement net
- 50% à 100% Endettement net moyen
- 100% à 150% Endettement net élevé
- > 150% Endettement net très élevé

I. Quotient d'endettement net	Groupe	Sans SAF		Avec SAF	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Capitaux de tiers	+	20	6'252'325.18	7'363'977.08	
Patrimoine financier	-	10	2'021'117.69	2'151'210.01	
Endettement net		4'231'207.49		5'212'767.07	
Impôts directs, personnes physiques	+	400	1'947'245.34	1'947'245.34	
Impôts directs, personnes morales	+	401	56'189.50	56'189.50	
Péréquation financière	+/-	4622/3622	161'112.00	161'112.00	
Compensation communes-centres	+	46228	0.00	0.00	
Impôts directs PP et PM et péréquation financière		2'164'546.84		2'164'546.84	
Quotient d'endettement net		195.48		240.82	
(Endettement net / impôts directs PP et PM et PF*100)					

Commentaires :

Le quotient d'endettement net est qualifié de très élevé. Même si ce ratio est en constante amélioration, il reste préoccupant pour la Commune mixte de Lajoux. Les capitaux de tiers ont diminué de CHF 761'306 en une année mais restent extrêmement importants. Cette situation n'est pas idéale, d'autant plus que les taux d'intérêts augmentent, ce qui ralentit le remboursement des emprunts. Le patrimoine financier est en baisse de CHF 241'432. Les principales raisons sont les baisses des liquidités (-CHF 343'041) et des débiteurs (-CHF 23'498). Ils sont compensés par l'augmentation des actifs de régularisation (+CHF 120'400), notamment à cause de subventions à encaisser (CHF127'095). Les impôts directs PP et PM sont en augmentation, contrairement à la péréquation financière. Au total, les revenus augmentent néanmoins de CHF 250'313.

8.6.2 Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux. S'il est supérieur à 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est inférieur à 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites corporations dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

$\geq 100\%$ Idéal
 70% à 100% Bon à acceptable
 < 70% Problématique

II. Degré d'autofinancement	Groupe	<i>Sans SAF</i>		<i>Avec SAF</i>	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Résultat global du compte de résultat		90	3'071.68	11'165.65	
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	248'395.57	343'843.12	
Attributions aux financements spéciaux	+	35	6'587.00	6'587.00	
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	45	46'371.15	46'371.15	
Réévaluation, prêts du patrimoine administratif	+	364	0.00	0.00	
Réévaluations, participations du patrimoine administratif	+	365	0.00	0.00	
Amortissements, subventions d'investissement	+	366	0.00	0.00	
Attributions aux capitaux propres	+	389	371'205.37	371'205.37	
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00	0.00	
Revalorisations PA	-	4490	0.00	0.00	
Autofinancement			582'888.47	686'429.99	
Dépenses reportées au bilan	+	690	143'049.45	800'065.97	
Recettes reportées au bilan	-	590	0.00	584'800.00	
Investissements nets			143'049.45	215'265.97	
Degré d'autofinancement			407.47	318.88	
(Autofinancement/Investissements nets*100)					
Commentaires :					
Le degré d'autofinancement est idéal. L'autofinancement permet de payer les dépenses nettes pour l'exercice en cours. Comme les dettes sont actuellement trop élevées, cet indicateur est à surveiller attentivement pour continuer le désendettement.					

8.6.3 Quotité de la charge des intérêts

La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée, plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette.

- < -1% Charge extrêmement faible
- 1% à 0% Charge très faible
- 0% à 1% Charge faible
- 1% à 2% Charge moyenne
- ≥ 2% Charge élevée

III. Quotité de la charge des intérêts	Groupe	Sans SAF		Avec SAF	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Charges d'intérêts	+	340	69'810.15	69'810.15	69'810.15
Revenus des intérêts	-	440	12'477.43	12'477.43	12'477.43
Charge nette des intérêts		57'332.72		57'332.72	
Revenus fiscaux	+	40	2'290'423.79	2'334'085.49	2'334'085.49
Subventions à redistribuer	-	47	0.00	0.00	0.00
Imputations internes	-	49	44'455.90	44'455.90	44'455.90
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00	0.00	0.00
Prélèvements sur la réserves liée à la réévaluation	+	4896	0.00	0.00	0.00
Revenus courants		2'245'967.89		2'289'629.59	
Quotité de la charge des intérêts		2.55		2.50	

(Charge nette des intérêts / revenus courants *100)

Commentaires :

La quotité de la charge des intérêts est élevée. Malgré l'augmentation de la charge nette des intérêts (+CHF 10'437), le ratio s'améliore légèrement avec la hausse des revenus fiscaux (+CHF 451'937). Comme beaucoup d'emprunts sont actuellement à taux variable, ce ratio pourrait encore se dégrader ces prochaines années. Une solution est recherchée pour diminuer la charge des intérêts.

8.6.4 Dettes brutes par rapport aux revenus

La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus nécessaire au remboursement de la dette brute en une seule fois.

$\leq 50\%$	Très bon
50,1% à 100%	Bon
100,1% à 150%	Moyen
150,2% à 200%	Mauvais
> 200%	Critique

IV. Dette brute par rapport aux revenus	Groupe	<i>Sans SAF</i>	<i>Avec SAF</i>
		Montant	Montant
Engagements courants	+	200	92'780.55
Engagements financiers à court terme	+	201	0.00
Instruments financiers dérivés	-	2016	0.00
Engagements financiers à long terme	+	206	5'632'900.00
Dette brute		5'725'680.55	6'837'332.45
Revenus courants		2'245'967.89	2'289'629.59
Dette brute par rapport aux revenus		254.93	298.62

Dette brute/revenus courants *100)

Commentaires :

La dette brute par rapport aux revenus est qualifiée de critique. La situation est néanmoins en très nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. A titre de comparaison, le ratio est passé de 414.12 à 298.62 en une année. Comme les revenus fiscaux devraient baisser pour l'exercice prochain, une baisse de la dette brute est attendue afin de garder cet indicateur sous contrôle.

8.6.5 Quotité d'investissement

La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.

$\leq 10\%$	Peu important
10,1% à 20%	Importance moyenne
20,1% à 30%	Importantes
> 30%	Très importante

V. Quotité d'investissement	Groupe	Sans SAF		Avec SAF	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Investissements bruts		690	143'049.45	800'065.97	
Charges de personnel	+	30	499'327.15	521'343.35	
Charges de biens et services et autres charges exploitation	+	31	575'018.78	880'760.37	
Réévaluation de créances	-	3180	-1'850.00	-5'950.00	
Charges financières	+	34	45'052.29	72'852.00	
Réévaluations des immobilisations du PF	-	344	5.00	5.00	
Charges de transfert	+	36	1'677'917.50	1'805'674.08	
Réévaluations des prêts du PA	-	364	0.00	0.00	
Réévaluations des participations du PA	-	365	0.00	0.00	
Amortissements des subventions d'investissement	-	366	0.00	0.00	
Charges globales			2'942'210.17	4'086'640.77	
Quotité d'investissement			4.86	19.58	

(Investissements bruts / charges globales*100)

Commentaires :
La quotité d'investissement est qualifiée d'importance moyenne pour l'année 2023. Comme pour l'indicateur 8.6.2, une situation sur plusieurs années permettrait une meilleure évaluation de la situation.

8.6.6 Quotité de la charge financière

La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des réévaluations. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements planifiés. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.

< 5%	Faible charge
5% à 15%	Charge supportable
15% à 25%	Charge élevée à très élevée
> 25%	Charge à peine supportable

VI. Quotité de la charge financière	Groupe	<i>Sans SAF</i>		<i>Avec SAF</i>	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Charges d'intérêts	+	340	69'810.15	69'810.15	69'810.15
Revenus des intérêts	-	440	12'477.43	12'477.43	12'477.43
Amortissement du patrimoine administratif	+	33	248'395.57	343'843.12	343'843.12
Réévaluations des prêts du PA	+	364	0.00	0.00	0.00
Réévaluations des participations du PA	+	365	0.00	0.00	0.00
Amortissement des subventions d'investissement	+	366	0.00	0.00	0.00
Charge financière		305'728.29	401'175.84		
Revenus courants		2'245'967.89	2'289'629.59		
Quotité de la charge financière		13.61	17.52		

(charge financière / revenus courants *100)

Commentaires :

La charge financière est considérée comme élevée à très élevée. Ce ratio s'est légèrement amélioré malgré l'augmentation de la charge d'intérêts et l'amortissement important du patrimoine administratif. Certains amortissements étaient non planifiés et une partie des immobilisations sont désormais complètement dévalorisées, ce qui devrait réduire la charge ces prochaines années. Les revenus courants ont été très élevés pour l'exercice sous revue, ils devraient donc baisser le prochain exercice.

8.6.7 Endettement net en francs par habitant

L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.

< 0	Fortune nette
0 à 1'000	Endettement faible
1'001 à 3'000	Endettement moyen
3'001 à 5'000	Endettement haut
> 5'000	Endettement critique

VII. Endettement net en francs par habitant	Groupe	<i>Sans SAF</i>	<i>Avec SAF</i>
		Montant	Montant
Capitaux de tiers	+	20 6'252'325.18	7'363'977.08
Patrimoine financier	-	10 2'021'117.69	2'151'210.01
Endettement net		4'231'207.49	5'212'767.07
Population		710	710
Endettement net en francs par habitant		5'959.45	7'341.93
(Endettement net / population)			

Commentaires :

Même si la situation s'est améliorée nettement depuis l'exercice précédent, l'endettement net par habitant reste critique. Il est passé de CHF 8'131 en 2022 à CHF 7'342 en 2023, soit une diminution de CHF 789 par habitant. La population a augmenté, passant de 705 à 710 sur une année et les capitaux de tiers ont diminué pour passer de CHF 8'125'283 à CHF 7'363'977.

8.6.8 Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)

La quotité d'autofinancement, également appelée capacité d'autofinancement, reflète la capacité d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement.

> 20 % Bonne
10% à 20% Moyenne
< 10% Faible

VIII. Quotité d'autofinancement (capacité)	Groupe	<i>Sans SAF</i>	<i>Avec SAF</i>
		Montant	Montant
Autofinancement		582'888.47	686'429.99
Revenus courants		2'245'967.89	2'289'629.59
Quotité d'autofinancement (capacité)		25.95	29.98

(Autofinancement/revenus courants*100)

Commentaires :

La capacité d'autofinancement est qualifiée de bonne. L'augmentation des revenus courants des deux derniers exercices a fait passer la quotité de faible à moyenne, puis à bonne. Cet indicateur est très important et permet un désendettement de la Commune.

8.6.9 Quotité de la charge des intérêts nets

La quotité de la charge des intérêts indique la part de revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune.

< 2% Faible
 2% à 5% Moyenne
 5% à 8% Forte
 > 8% Très forte

IX. Quotité de la charge des intérêts nets	Groupe	<i>Sans SAF</i>		<i>Avec SAF</i>	
		Montant	Montant	Montant	Montant
Charges financières	+	34	45'052.29	72'852.00	
Revenus des intérêts	-	440	12'477.43	12'477.43	
Gains réalisés PF	-	441	24'223.00	24'223.00	
Revenus de participations PF	-	442	17.50	17.50	
Revenus des biens fonds PF	-	443	78'045.70	78'045.70	
Réévaluations des immobilisation du PF	-	444	0.00	0.00	
Charges financières nettes			-69'711.34	-41'911.63	
Impôts sur le revenu des personnes physiques	+	400	1'947'245.34	1'947'245.34	
Impôts directs, personnes morales	+	401	56'189.50	56'189.50	
Autres impôts directs	+	402	270'588.15	314'249.85	
Revenus fiscaux (impôts directs)=			2'274'022.99	2'317'684.69	
Quotité de la charge des intérêts nets			-3.07	-1.81	
(Charges financières nettes / revenus fiscaux*100)					

Commentaires :

Pour la troisième année consécutive, cet indicateur est négatif. Les revenus des intérêts, les revenus des biens fonds du PF et les gains réalisés sur les ventes de terrain sont supérieurs aux charges financières nettes. Les prochains exercices ne devraient plus bénéficier de gains sur les ventes de terrain comme il ne reste qu'une parcelle à vendre tant que la révision du plan d'aménagement local (PAL) n'est pas effective. La charges des intérêts va également certainement augmenter avec la hausse des taux. Cet indicateur sera alors important à suivre.

8.6.10 Quotient de l'excédent au bilan

Le quotient de l'excédent du bilan est en quelque sorte le thermomètre renseignant sur l'état de santé des capitaux propres. Une valeur négative signifie un découvert au bilan. L'évolution de cet indicateur doit être observée sur plusieurs années.

$\geq 60\%$ Elevé
 30% à 60% Moyen
 < 30% Faible

X. Quotient excédent du bilan	Groupe	<i>Sans SAF</i>	<i>Avec SAF</i>
		Montant	Montant
Excéder / Découvert du bilan	+/-	299	581'647.98
Excéder / découvert au bilan		581'647.98	581'647.98
Impôts directs PP et PM et péréquation financière		2'164'546.84	2'164'546.84
Quotient de l'excédent du bilan		26.87	26.87
(Excéder, découvert au bilan/impôts directs PP et PM et PF*100)			
X. Quotient excédent du bilan	Groupe	<i>Sans SAF</i>	<i>Avec SAF</i>
		Montant	Montant
Excéder / Découvert du bilan	+/-	299	578'576.30
Excéder / découvert au bilan		578'576.30	578'576.30
Impôts directs PP et PM et péréquation financière		1'914'233.97	1'914'233.97
Quotient de l'excédent du bilan		30.22	30.22
(Excéder, découvert au bilan/impôts directs PP et PM et PF*100)			

Commentaires :

Le quotient d'excédent du bilan se détériore avec le transfert de l'exercice 2022 déficitaire. Il était moyen l'année dernière (30.22%) et vient de passer au niveau faible. Le transfert de la réserve liée à la réévaluation et au retraitement du PF en 2026 permettra de reconstituer un excédent du bilan plus important. Avec ces réserves, le quotient de l'excédent passerait à 45% actuellement, ce qui lui permettrait d'être qualifié de moyen.

9 Proposition du Conseil communal/municipal

a) Approbation des comptes annuels 2023, qui se composent comme suit :

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	28'267.44	17'101.79
	Excédent de revenus/charges	-	11'165.65
900	Compte général	3'071.68	-
	Excédent de revenus/charges	-	3'071.68
90100.10	FS «secours incendie (SIS) »	2'241.70	-
	Excédent de revenus/charges	-	2'241.70
90110.20	FS «assainissement et traitement des eaux »	-	8'542.10
	Excédent de revenus/charges	8'542.10	-
90110.30	FS «approvisionnement en eau potable »	-	8'558.24
	Excédent de revenus/charges	8'558.24	-
90100.40	FS « gestion des déchets »	22'954.06	-
	Excédent de revenus/charges	-	22'954.06
90110.94	Autres FS « Chemins ruraux (AF) »	-	1.45
	Excédent de revenus/charges	1.45	-

Il est proposé à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2023.

Au nom de la commune mixte de Lajoux :

François Brahier Jeckelmann
Maire

Céline Michel
Secrétaire communale

Sylvain Hulmann
Administrateur des finances

10 Approbation des comptes annuels

L'organe compétent de Lajoux a approuvé les comptes annuels 2023 en date du 6 juin 2024 conformément à la proposition du Conseil communal du 6 juin 2024.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Lajoux, le 6 juin 2024

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

David Gogniat
Vice-président

Céline Michel
Secrétaire